

**LE PROJET DES ÉTATS-UNIS D'AFRIQUE D'EXPRESSION LATINE  
ET LA CONTROVERSE AUTOUR DE LA DISPARITION DE  
BARTHELEMY BOGANDA LE 29 MARS 1959**

**Blaise YANDJI**

[blaiseyandji@ymail.com/](mailto:blaiseyandji@ymail.com)

Département d'Histoire (Université de Bangui)

Submitted : 2025-08-29

valued: 2025-11-08

validated: 2025-12-11

**Résumé :** Barthélemy Boganda est né le 4 avril 1910 à Bobangui (Lobaye). Homme politique centrafricain et français, il fut connu pour ses desseins panafricains concernant l'Afrique centrale. En République centrafricaine, Boganda s'était érigé en père fondateur de la nation lors de l'indépendance en 1960 à laquelle il avait contribué en tant qu'éphémère premier président (1958-1959). En 1958, sous son impulsion le territoire français de l'Oubangui-Chari fut transformé en un État baptisé République centrafricaine, qu'il dota d'un drapeau, d'une devise et d'un hymne conçus originellement pour l'Afrique-Équatoriale française (AEF). Le 8 décembre 1958, c'est la proclamation de la République en Oubangui-Chari qui entre dans l'histoire sous le nom de République centrafricaine. Barthélemy Boganda songe déjà à la grande idée des États-Unis d'Afrique latine, une union des territoires africains ayant en partage la culture et la langue latine. Il était la seule personnalité politique de l'époque à déceler le piège de la Loi-Cadre qui conduisait vers l'indépendance précoce, alors que la colonisation n'avait pas encore formé les élites qui devaient prendre la relève. D'où son discours en faveur d'une décolonisation avant l'application des dispositions de cette loi. Visionnaire, il y voyait déjà les signes avant-coureurs du néocolonialisme. Sa disparition, survenue le 29 mars 1959 dans un accident d'avion, suscita de nombreuses controverses et spéculations quant à ses causes. Figure emblématique de l'Afrique francophone et fervent partisan des États-Unis d'Afrique latine, était une personnalité politique majeure en Afrique centrale. Dès lors, Boganda savait-il un instant en courant ainsi à la rencontre de la mort, qu'il avait le destin de tout un pays et de tout un peuple entre ses mains ? Selon lui qui présidait le Grand Conseil de l'Afrique Équatoriale française (AEF), est ce que c'était seulement à ce prix que les peuples d'Afrique pouvaient survivre et se développer face aux autres grands ensembles ? La réponse à ces interrogations constituera l'ossature de notre présente analyse.

**Mots clés** : Barthelemy Boganda ; Etats-Unis d'Afrique; Expression Latine ; Controverse ; Disparition.

Barthélemy Boganda was born on April 4, 1910, in Bobangui. A Central African and French politician, he was known for his pan-African designs for Central Africa. In the Central African Republic, Boganda established himself as a founding father of the nation at the time of independence in 1960, to which he contributed as its short-lived first president (1958-1959). In 1958, under his leadership, the French territory of Oubangui-Chari was transformed into a state called the Central African Republic, which he endowed with a flag, a motto, and an anthem originally designed for French Equatorial Africa (AEF). On December 8, 1958, the Republic was proclaimed in Oubangui-Chari, which entered history under the name of the Central African Republic. Barthélémy Boganda was already thinking of the great idea of the United States of Latin Africa, a union of African territories sharing Latin culture and language. He was the only political figure of the time to detect the trap of the Framework Law, which led to early independence, while colonization had not yet formed the elites who would take over. Hence his speech in favor of decolonization before the implementation of the provisions of this law. A visionary, he already saw in it the harbingers of neocolonialism. His death, which occurred on March 29, 1959, in a plane crash, sparked much controversy and speculation as to its causes. An emblematic figure of French-speaking Africa and a fervent supporter of the United States of Latin Africa, he was a major political figure in Central Africa. Did Boganda, then, know for a moment, as he ran towards death, that he held the destiny of an entire country and an entire people in his hands? According to him, who presided over the Grand Council of French Equatorial Africa (AEF), was it only at this price that the peoples of Africa could survive and develop in the face of other major groups? The answer to these questions will form the framework of our present analysis.

**Keywords:** Barthelemy Boganda; United States of Africa; Latin Expression; Controversy; Disappearance.

**INTRODUCTION :** En devoir de mémoire, dans les coutumes africaines, il est utile que l'on rende hommage aux esprits des morts et à plus forte raison, à ceux des guerriers défunts dont les faits ont marqué la société. C'est ainsi que chaque le 29 mars, le peuple centrafricain poursuit dans la dignité et le recueillement, la célébration du deuil de celui qui n'a cessé, jusqu'à la fin de sa vie, de guerriers contre l'ignorance, les injustices coloniales, la misère et les discriminations raciales qui en sont les conséquences immédiates : il s'agit de Barthelemy Boganda, président fondateur de la nation centrafricaine. Né le 04 avril 1910, d'une famille de guerriers dans un petit village de Bobangui (sous-préfecture de la Lobaye) et orphelin délaissé par les méfaits coloniaux. Le lieutenant Meyer, l'a recueilli et l'a confié au Père Gabriel Herriau. Le Père Fayet a recueilli les fonds pour envoyer Barthelemy Boganda au séminaire de Brazzaville.

Très vite remarqué pour la vivacité de son esprit, il rentre à l'âge de 12 ans en classe de 6<sup>ème</sup> au petit séminaire de Kissatou (Congo-Belge) et ensuite au grand séminaire de Myolyé Yaoundé (Cameroun). Le 27 mars 1939, Barthelemy Boganda est ordonné, Premier Prêtre oubanguien. Mais il ne poursuit pas longtemps cette carrière, préoccupé et dévoué pour le sort de ses frères de race alors livrés à l'esclavage colonial ; il n'hésitera pas dès 1949 à aborder la carrière politique. Élu Député oubanguien dans le cadre de l'Union française, il engage aussitôt, avec abnégation, le combat politique pour la libération de l'Afrique centrale.

Le 28 Septembre 1949, il fonda un parti politique autonome, le MESAN (Mouvement de l'Evolution Sociale en Afrique Noire) qui lui servira à affronter prématurément la puissante machine de répression coloniale. Néanmoins, dès le 17 juin 1951, Barthelemy Boganda remporte une victoire éclatante sur le colonialisme et dès 1952, s'assure la (A.T.O.C). C'est à partir de cette période que commence l'inexorable ascendance politique du jeune Député. En novembre 1956, à la stupéfaction générale, il remporte les élections municipales en se faisant élire, Premier Maire de la ville de Bangui. Le 18 juin 1957, il est porté triomphalement par ses compagnons sur le siège de la présidence du grand conseil de Brazzaville. Et c'est de la tribune de cette assemblée qu'il lance à partir de 1958 et de 1959 un vaste projet d'indépendance globale, les Etats-Unis d'Afrique Centrale d'expression Latine.

Pour nous peuple centrafricain, 56 ans après sa mort, qu'est-ce que nous pouvons retenir de ce projet ? Que voulait en 1958 le leader Oubanguien ? Barthelemy Boganda l'explique lui-même. Dans une allocution prononcée à Bambari le 18 février 1959, un mois avant sa disparition tragique, il définissait ainsi ce projet en déclarant, je cite :

« ...à part quelques élus qui se voient l'Afrique qu'à travers eux-mêmes, l'AEF tout entière, l'Afrique elle-même se recherche et aspire après son Unité.

L'heure est donc venue de bâtir une République Centrafricaine avec trois au moins des anciens territoires de l'AEF. Ensuite, nous bâtirons un ensemble de langue et de culture Fran9aise comprenant le Cameroun, le Congo-Belge et l'AEF.

Dans une troisième étape, nous formerons les Etats-Unis de l'Afrique Centrale d'expression Latine comprenant les territoires français Belge, Portugais et Espagnols. D'aucuns appellent cela de l'Ambition, c'est surtout une nécessité ... » (J D Penel, 1982, p.564-566).

Aujourd'hui, il n'est pas rare de constater que cette nécessité politique des années 1958 a été souvent perçue comme un projet ambitieux, utopique et irréalisable. D'autres observateurs vont plus loin dans leurs jugements en déclarant que Barthelemy Boganda en 1958 et 1959 était très en avance sur son temps etc. Est-ce à dire qu'il devait attendre jusqu'à ce que toutes les conditions de cette unité soient réunies ? Mais, attendre jusqu'à quand ? Jusqu'en 1960 où l'Afrique a été balkanisée ? Telles sont les questions que nous posons par la même occasion.

Mon propos est de réfléchir et de vous amener à réfléchir avec nous sur ce projet avorté à un moment où l'Afrique Centrale balkanisée, subit comme il l'avait prévu, de grands bouleversements et que des pays voisins et même des frères d'une même nation sont loin de pouvoir s'unir et de débattre pacifiquement leurs problèmes nationaux. Barthelemy Boganda, ce grand Panafricaniste ( Ph. Descartes, 1979, p.79) est connu par ailleurs comme l'une des figures politiques les plus prestigieuses de l'Afrique Centrale (G. C haffard, 1967, p.171 ) N'avait-il pas raison en prophétisant les nécessités d'une indépendance globale ?

En tout cas, dans l'instant présent, nos réflexions vont s'articuler autour de trois points essentiels : premièrement, il est question de savoir à partir de quand Barthelemy Boganda a élaboré ce projet d'unité et pourquoi ? Deuxièmement nous intéresser à la manière dont il a préparé la réalisation de ce projet d'Afrique Latine. Et enfin on fera un état de lieu des obstacles qui en ont empêché sa réalisation.

### **I. Le projet des Etats-Unis d'Afrique d'expression Latine**

Historiquement, il est difficile de déterminer la date exacte à partir de laquelle Barthelemy Boganda aurait élaboré ce projet. L'on sait en gros que c'est entre les années 1958-1959 que ce projet apparaît dans ses discours. Mais en réalité, une analyse minutieuse de ses écrits peut faire remonter aux années 1956 et même 1954-1955 l'origine de ce projet. En attendant,

l'année 1956 apparaît vraisemblablement comme la date à laquelle ce projet a vu le jour car, dans une allocution prononcée à la Mairie de Bangui le 24 novembre 1956, Barthélemy Boganda déclarait en substance.

« ...que le monde est un tout et que nul homme, nul peuple ne peut se draper dans la solitude sous peine de connaître vite la misère et la déchéance et d'être à nouveau conquis. Ainsi, de même qu'il faille l'association des mondes pour la paix de l'humanité, l'union des hommes sur les terres d'Afrique d'avèrent- elle indispensable pour que se réalise le progrès, la paix, et un minimum de bien être dans la justice... »<sup>1</sup>.

Il poursuit,

« ...il faut décoloniser. Tout est là... je n'évoquerai pas messieurs, l'idée d'un exécutif fédéral. Il peut m'être utile, il n'est certainement pas indispensable dans le moment présent...frères Gabonais, Congolais, Tchadiens, Oubanguiens, la loi-cadre, c'est la révolution des responsables, c'est la révolution du travail, car l'Afrique ne se fera pas sans nous, sans nos efforts conjugués et persévérants... » (B. Boganda, 1953).

Il apparaît évident que ce projet figure dès 1956-1957 dans le discours de Barthélemy Boganda. A notre avis, l'acte de naissance de ce projet est porté à l'année 1954 pour deux raisons essentielles : la première c'est que sur le plan international, l'année 1954 est celle des grands bouleversements coloniaux ; et la seconde est que 1954 est l'année où Barthélemy Boganda après un long périple de combat solitaire, réussit à s'allier une bonne partie des lettrés Oubanguiens en plus des populations rurales et celles des bidons villes. Cette année marque pour lui, une période charnière de prise de conscience décisive. C'est le moment où il s'est assuré la maîtrise de la vie politique en Oubangui-Chari.

### **I.1 Sur le plan international**

L'on peut considérer l'année 1954 comme le véritable début de l'émancipation des colonies françaises à plus d'un titre. La débâcle des armées françaises à Dien-Bien-Phu (Indochine) a été suivie par la conférence de Genève du 20 juillet 1954, au cours de laquelle l'indépendance a été accordée précipitamment à l'Indochine. A partir de cette date, il était apparu que le processus de l'indépendance était incontestablement enclenché dans les mentalités tant métropolitaines que coloniales. Car à peine la France se dégageait-elle de cette catastrophe indochinoise, que le 1<sup>er</sup> novembre 1954, éclatait en Algérie une insurrection dirigée par le

---

<sup>1</sup> J.D Penel, op ; cit, p.555

Front National de Libération de l'Algérie (FNLA) dirigé par Ben-Bella et soutenue par l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS).

En Afrique noire, la fièvre indépendantiste se propageait à une vitesse inquiétante : entre 1954-1955, c'est dans un Congo-Belge (actuelle République Démocratique du Congo) jusqu'à connu comme une colonie, la mise en place d'un parti nationaliste, le Mouvement National Congolais (MNC) de Patrice Lumumba qui réclame avec insistance plus d'autonomie pour les Congolais.

Dès 1955, le territoire du Cameroun entrait à son tour en rébellion. L'Union des Peuples Camerounais (UPC) d'obédience communiste réclamait l'indépendance. L'Afrique Equatoriale Française (AEF) se trouvait alors dès 1955, encadrée par deux territoires frontaliers en rébellion.

Il faudra aussi noter que sur le plan international, c'est en 1955 que la Conférence Afro-asiatique de Bandoeng dont les résolutions finales insistent sur l'émancipation des peuples colonisés. Barthelemy Boganda, alors maître de la situation politique en Oubangui-Chari était au courant de cette évolution internationale qui lui indiquait que le moment était venu d'envisager l'indépendance du territoire ; d'autant que ses succès politiques jusqu'en 1954 étaient malgré tout de faibles portées dans le cadre restreint de l'Oubangui-Chari.

### **I.2 Des succès politiques de Barthelemy Boganda**

L'Oubangui-Chari restait le domaine des injustices coloniales tels que les arrestations arbitraires, les coups et blessures, le travail forcé, la réquisition forcée des biens et des hommes. En un mot, c'était le domaine du régime de l'indigénat. Cependant, malgré l'opposition des colons, le MESAN avait remporté quelques succès. En août 1950, après une série d'assassinats perpétrés sur les champs cotonniers de Ouango et de Bakouma, Barthelemy Boganda avait réussi à obtenir la traduction en justice et la condamnation de l'administrateur de Peyronnet du district de Bakouma.

Le 17 juin 1951, l'affaire Nzilakema de Mbaïki fit la popularité du MESAN et la renommée de Barthelemy Boganda.

Pendant les élections territoriales du 30 mars 1952, Barthelemy Boganda et le MESAN s'assuraient la majorité au sein de l'A.T.O.C en remportant 17 sièges sur 26 soit 65,30%. En 1953, le Général Charles De Gaulle, lui-même Fondateur du RPF désapprouvait l'attitude des minorités blanches de Bangui, adhérents du RPF, vis-à-vis de Barthelemy Boganda. Pendant l'affaire Bontemps (guerre des cailloux) à Berberati en 1954, Barthelemy Boganda

venait d'être consacré définitivement leader incontesté en l'Oubangui-Chari. Mais malgré ces succès ponctuels, Barthelemy Boganda n'avait pu enrayer de l'Oubangui-Chari les abus coloniaux. Les champs cotonniers continuaient d'arborer leur renommée "d'abattoirs" pour les populations Oubanguiennes. L'affaire Dato à Mobaye dénoncée par Barthelemy Boganda dans l'observateur (journal numéro de novembre 1953 et l'affaire Yangoubanda à Bouca<sup>2</sup> demeurait la preuve tangible de l'impuissance de Barthelemy Boganda devant la toute-puissance des compagnies de monopole. Le travail forcé, malgré la loi du 11 avril 1946 l'abolissant, demeurait la formule économique largement pratiquée en Afrique Centrale. Et, l'action du MESAN risquait d'être étouffée à brève échéance si ses dirigeants ne l'inséraient dans un cadre politique global.

D'autre part, la menace communiste dans les territoires frontaliers qui ne rencontrait pas l'agrément et l'aspiration profondément chrétienne de Barthelemy Boganda était autant de raisons l'incitant à concevoir une indépendance globale pour l'Afrique Centrale.

## II. Le début du projet de création des Etats-Unis d'Afrique

Dans le contexte du monde divisé en deux blocs après 1950, comment Barthelemy Bognada s'engageait-il à préparer la naissance de cette fédération ? Deux solutions s'offraient, soit engager une guerre de libération. Or bien que les deux puissances prennent position tacitement ou explicitement en faveur de l'autonomisation des peuples colonisés, Barthelemy Boganda était loin de trouver dans leurs aides un facteur de libération. L'affaire Ngo Din Diem et l'exemple indochinois prouvaient que les nouvelles puissances n'entendaient pas conférer à leurs actions de libération un caractère uniquement philanthropique.

Il restait donc la solution guerrière. Le peuplement oubanguien en particulier, éprouvé par les désastreuses conséquences de l'esclavage puis par celle de la colonisation, était loin de pouvoir supporter une guerre et encore bien loin de la gagner. Barthelemy Boganda savait qu'engager une guerre coloniale, c'était exposé l'AEF à la convoitise soviétique. L'AEF disait-il, « *n'a de temps à perdre ni de vie à sacrifier* ».

Donc, pour lui il fallait rester encore avec la France affaiblie par la seconde Guerre mondiale, minée par sept ans de guerre coloniale en Indochine, démoralisé par la sécession de l'Algérie et qui était prête à faire à l'Afrique noire d'énormes concessions politiques. Voilà la position

---

<sup>2</sup> idem, p. 548

certaines pleines d'ambiguïtés, mais qui n'est pas dénuée de bon sens et de logique politique. D'ailleurs, Boganda en prêtre allait bientôt faire valoir ses facultés de logicien.

### II.1 Barthélemy Boganda dénonce la loi-cadre

En 1956 la loi-cadre fut adoptée et conformément aux dispositions de cette loi, les deux collèges de l'ATOC furent unifiés. Le MESAN y remportait aussitôt la majorité en gagnant 50 sièges, le 14 mai 1957, seuls ses adhérents constituaient le Conseil du Gouvernement de l'Oubangui-Chari. Ce Conseil de gouvernement disposait de compétence élargie en matière de délibération sur les affaires intérieures, mais restait soumis à l'autorité du Haut-Commissaire Français. Boganda refusa de faire partie de ce conseil de gouvernement qu'il qualifia de '*Gouvernement bicéphale*'<sup>3</sup> et préféra se présenter à la tête de la fédération Aéfienne contre les candidats de R.D.A qu'il tenait à écarter ; aussi avoir la main libre pour l'AEF. Il chargea Abel Goumba de gérer, sous son contrôle le gouvernement Oubanguien.

Le 18 juin 1957, il fut à l'unanimité élu Président du Grand Conseil de l'Afrique Equatoriale Française à Brazzaville. De cette tribune, il mettait en garde ses compagnons contre l'illusion de libération que proposait le communisme pour les jeunes nations africaines. En 1956 il écrivait déjà « *Le communisme c'est l'esclavage sans pitié, sans merci et des corps et des âmes que mes amis africains m'entendent bien, je dis la vérité. Mieux vaut la misère dans la liberté que l'opulence dans l'esclavage communiste. Mais luttons pour vaincre la misère, car elle est l'enfant chéri du communisme...* »<sup>4</sup>.

D'un côté, Boganda dénonçait l'insidieuse solution communiste de l'indépendance, de l'autre côté il demandait la décolonisation de l'Afrique noire. Plus tard dans son discours du 8 juillet 1958, il demandait l'indépendance totale pour l'Afrique noire, dans l'interdépendance librement consentie avec la France. Un événement allait lui donner espoir. L'arrivée du Général Charles De Gaulle depuis le coup d'Etat du 13 mai 1958 donnait à Boganda de fortes chances pour la réalisation de son projet. Ce dernier, confronté à l'impasse de la loi-cadre, lançait le 28 juin 1958 un vibrant appel à la Nation Française. A la télévision, il n'hésitait pas à reconnaître ses faiblesses et à déclarer : « *Français et Françaises, aidez-moi* ».

En août 1958, le Général Charles De Gaulle proclamait l'idée d'un référendum.

<sup>3</sup> Motion présentée par le groupe MESAN et votée à l'unanimité le 13 juillet 1958 in B. Boganda, op.cit. 1959, p.25

<sup>4</sup> Discours du 8 juillet 1958 in B. Boganda, op.cit, p.25.

## **II.2 Le referendum du 28 septembre 1958 et le projet échoué de l'Afrique Latine.**

Ce referendum fut voté le 28 septembre de la même année. Voici les engagements du Général Charles De Gaulle à Barthelemy Boganda en sango et en français.

### **MBI TENE NA DE GAULLE**

Zo kwé zo  
Zo vuko ayeké zo  
Zo vuko ayeké ngba pépé  
Zo vuko ayeké ita ti mo  
Sessé so ayeke ti ao vuko  
Zo vuko ayé ti commandé sessé ti lo  
Zo vuko ayé pika RPF mbeni pépé  
Zo vuko ayé chicotte mbeni pépé  
Zo vuko ayé RPF mbeni pépé  
Zo vuko ayé turugu na yaka pépé  
Zo vuko ayé turugu na ndo ti kodro pépé  
Mo signé téné ti é na mo na mbeti  
Mu mbeti ni mbi ba  
Mbi Boganda, mbi téné Indépendance  
Mbi Boganda, mbi ili mo ita  
Mbo Boganga, mbi yeke voté OUI

La version en français de cet engagement dit ceci :

### **JE DIS A DE GAULLE**

Tout être humain est une personne  
Le Noir est une personne  
Le Noir n'est pas un esclave  
Le Noir est ton semblable  
Cette terre appartient aux Noirs  
Les Noirs veulent administrer leur terre  
Les Noirs refusent d'être frappés  
Les Noirs refusent le fouet  
Les Noirs ne veulent plus de miliciens dans leurs champs  
Les Noirs ne veulent plus de miliciens dans leur village

### **DE GAULLE A TENE NA MBI**

OUI, mbiyé da  
OUI, mbiyé da  
OUI, mbiyé da  
OUI, mbiyé da  
OUI, mbiyé da  
OUI, mbiyé da  
OUI, mbiyé da  
OUI, mbiyé da  
OUI, mbiyé da  
OUI, mbiyé da  
OUI, mbiyé da  
Article 86  
Mbi De Gaulle, mbi téné Indépendance  
Mbi De Gaulle, mbi ili mo ita  
Mbi De Gaulle, mbi téné Zo kwé zo.

### **DE GAULLE M'A REPONDU**

OUI, j'accepte  
OUI, j'accepte  
OUI, j'accepte  
OUI, j'accepte  
OUI, j'accepte  
OUI, j'accepte  
OUI, j'accepte  
OUI, j'accepte  
OUI, j'accepte  
OUI, j'accepte

Signé ce pacte avec moi

OUI, j'accepte

Donne-moi le pacte que je vois

Article 86

Moi Boganda, je dis : Indépendance

Moi De Gaulle, je dis : Indépendance

Moi Boganda, je t'appelle : mon semblable

Moi De Gaulle, je t'appelle : mon semblable

Moi Boganda, je voterai OUI

Moi De Gaulle, je dis : Tout être humain est une personne (J.D Penel 2018, p.17).

A l'exemple de la Guinée de Sékou Touré, le OUI l'emporte partout. En Oubangui-Chari, il y eut **487.031** voix pour le OUI et 6.085 voix pour le non (J.D Penel, 1982, p.556.).

C'est ainsi qu'à un moment où les incidents du Congo-Belge et du Cameroun s'aggravaient et que le Général Charles De Gaulle réduit à la concertation, demandait leurs avis aux africains<sup>5</sup>, Barthelemy Boganda prenait le parti de faire voter OUI au referendum. D'autant plus qu'il avait réussi à y faire inscrire le principe du droit des peuples à l'indépendance. Habile, il encourageait les gens à voter pour le referendum dans toutes la Fédération Aéfienne.

« Les gens regardent encore les veuves et les orphelins de ceux qui ont été massacrés et j'en connais, et ils me disent : nous ne voterons pas pour le référendum. Ils se rappellent les abus d'autorité, les violences, les coups et blessures, les emprisonnements arbitraires et tout le système de l'indigénat ont-ils ont été victime durant des décades. Ils me disent NON, nous ne voterons pas pour le référendum. Mais moi je dis qu'il faut voter OUI...La France est responsable du mal qui a été fait ici et elle doit le réparer. Nous dirons OUI. Quant à l'administration coloniale, auteur de tous nos maux, nous aurons bientôt l'occasion de dire NON... ».

Dans le cadre de la préparation de son projet, Barthelemy Boganda distingue donc deux Frances ; une France coloniale, auteur de tous les maux des africains et une France qui n'est ni une circonscription géographique, ni une couleur d'épiderme ; une France sans privilège où il est proclamé "Liberté Egalité Fraternité". Pour Boganda, c'est à cette seconde France de 1789 à qui il fait appel et c'est de cette seconde France idéale qu'il attend de pouvoir réaliser l'Unité de l'Afrique Latine. D'ailleurs, l'article 76 du projet de constitution du 4 octobre 1958 prévoyait que "soit groupés ou non entre eux" les anciennes colonies pouvaient devenir "Etats membres de la Communauté" (G. Dupex, 1972, p.247). C'est ainsi qu'il s'engageait à

---

<sup>5</sup> idem, p.572-573

inviter ses partenaires à réaliser avec lui, l'Unité de l'Afrique centrale. Mais la tâche ne lui était pas facile.

### **III. Les obstacles au projet de création des Etats-Unis d'Afrique**

Un peu avant le référendum, Barthélemy Boganda rechercha l'appui des dirigeants de l'Afrique Occidentale Française (AOF) opposés à la balkanisation de l'Afrique. Il le trouva chez les leaders du Parti pour le Regroupement Africain (PRA) tels que Lamine GUEYE, Sénateur-Maire de Dakar et Léopold Sédar Senghor Député à l'Assemblée Française. En juin-juillet 1958, des réunions se tenaient, la position fédéraliste fut fermement réaffirmée par le MESAN et le PRA.

Au congrès du PRA à Cotonou (Dahomey) en septembre 1958, la délégation ousanguienne composée de : Abel Goumba, David Dacko et Albert Fayama représentait le MESAN. L'accent fut mis sur le danger d'une éventuelle balkanisation. A cette position, se rallièrent plusieurs autres dirigeants de l'Afrique de l'Ouest dont le Malien MODIBO-Keita. Par contre les dirigeants du RDA acquis à la cause du Parti Socialiste Français (PSF), rejetaient ce projet et essayaient de faire pression sur certains des dirigeants de l'Afrique tels que Léon MBA du Gabon, l'Abbé Fulbert Youlou du Congo et Gabriel Lisette du Tchad.

Alors qu'il semble que les appels lancés par Barthélemy Boganda avant 1958 aient eut des échos favorables dans d'autres territoires concernés tel que le Congo-Belge. C'est en AEF même, bastion de la domination coloniale française, qu'il rencontrait des difficultés. Seul le vice-président du Conseil de Gouvernement Congolais recevait favorablement cet appel. Le Vice-président Opangault déclarait :

« ...je demande à tous les élus de comprendre où est leur devoir et de proclamer qu'ils ne représentent plus le Moyen-Congo, mais une région de la République Unie Centrafricaine. Président Barthélemy Boganda, vous représentez l'AEF, prenez vos responsabilités, effacez de la carte l'Oubangui-Chari. Invitez le Gabon et le Tchad à nous suivre... » (P. Kalck, 1974, p.300).

Mais cela était facile à dire qu'à faire car les colons exerçaient d'énormes pressions sur les deux territoires par l'intermédiaire de leurs dirigeants affiliés au RDA.

Pourtant Barthélemy Boganda minimisait leur opposition et avait foi au bon sens de ses partenaires, il dénonçait d'ailleurs :

« Les partis politiques africains qui sont liés aux partis politiques métropolitaines ou étrangers sont à la solde de ces partis auxquels ils doivent obéissance. Ils ne sont donc plus libres et ne peuvent donner une liberté qu'ils ont eux-mêmes perdue.

Les partis africains sous obédience peuvent donner de l'argent pour maintenir les africains en esclavage : Nous sommes décidés, nous MESAN à apporter à l'Afrique la LIBERTE, la seule vraie : celle que donne la prospérité amenée par le travail de l'Africain... » (P. Kalck, 1974, p583-584)

Confiant dans sa capacité de persuasion, il décida de ramener les deux territoires à la raison. Une délégation oubanguienne composée de l'Avocat Victor Rivierez et David Dacko partait de Bangui au Tchad, du Tchad au Gabon pour inviter les deux territoires à rallier le projet : au Tchad, Gabriel Lisette, plutôt réticent, parla de remettre les négociations après l'échéance de l'indépendance. Tandis qu'au Gabon, le Député Jean Aubamé et le Vice-président Léon Mba manifestaient leur sympathie au projet. Le Président Léon Mba déclarait notamment : « *...nous ne sommes pas contre la République Centrafricaine mais c'est la manière de la présenter qui est mauvaise...* ».

Cette déclaration plus tôt favorable à quelques petites conditions près, inquiétait plutôt les colons, décidés à barrer le chemin de l'Unité de l'Afrique Centrale. Les efforts d'Opangault au Congo et ceux de l'Abbé Ngaïbi à Moundou qui menaçait de rattacher la partie Sud du Tchad à l'Oubangui-Chari, inquiétaient plus tôt les observateurs.

Dès novembre 1958 les colons manœuvraient tant, qu'ils renversaient la majorité parlementaire en faveur de l'Abbé Fulbert Youlou, Président de l'Union Démocratique pour la Défense des Intérêts Africains (UDDIA), favorable à la balkanisation. Sans plus attendre, ils poussaient les assemblées du Congo et du Gabon à proclamer l'indépendance séparée de leur territoire.

Le 30 novembre, c'est la proclamation de l'indépendance précipitée du Tchad. Barthelemy Boganda, brusqué par cette réaction paralysante des colons, décidait provisoirement de proclamer l'indépendance de l'Oubangui-Chari le 1<sup>er</sup> décembre 1958.

Cependant, Barthelemy Boganada ne s'avouait pas vaincu et loin de perdre son sang-froid, il poursuivait avec ses autres partenaires, des négociations en vue de la réalisation de cette unité. Le 16 décembre 1958, le Président du Grand Conseil de l'AEF réunissait à Paris les trois autres Chefs du gouvernement pour tenter d'amorcer les négociations prévues pour les modalités de l'union. Il semble qu'au cours de cette réunion, Barthelemy Boganda toujours

soucieux des intérêts de l'Afrique Centrale plus que de ses propres intérêts, était prêt à faire de l'Oubangui-Chari une simple province de l'union et d'en transporter la capitale dans l'un des trois autres territoires.

Inlassablement décidé à persévérer l'Afrique Centrale des éventuelles tentatives extérieures de déstabilisation, il proclamait le 18 février 1959 encore à Bambari :

« ...Nous voulons rester nous-mêmes. Un petit peuple nous a montré comment on peut devenir un peuple et rester soi-même. D'une étendue de sable, Israël a fait un pays fertile et moderne. Cela est un miracle, mais un miracle humain parce qu'il provient de la volonté d'un groupe d'hommes décidés et unis. Nous sommes décidés à faire de la République Centrafricaine le bastion de l'Unité africaine... » ( J.D. Penel, op., cit., p.564-565

La foi de Barthélemy Boganda en l'unité et en l'intégrité de l'Afrique Centrale était telle que l'espoir de cette unité, loin de s'évanouir, allait en s'intensifiant. C'est alors que le 29 mars 1959, il mourrait de la manière la plus inattendue dans un accident d'avion dont les modalités n'ont jamais été clarifiées.

Pour conclure, Barthélémy Boganda, 66 ans déjà après sa mort. En Mars 1959, Barthélémy Boganda lance l'ouverture solennelle des 1<sup>er</sup> Jeux africains au stade qui porte aujourd'hui son nom. Il embarque ensuite pour Berberati, chef-lieu de la Haute-Sangha pour y implanter le drapeau de la nouvelle République. Pour la petite histoire, il emmena avec lui, Paulin, 3 ans, l'un des fils de Prosper Kangala pour rejoindre son père, à Berberati.

Au retour, l'avion un vol commercial qui le transporta, s'écrase près de Boda, dans la région de la Lobaye. Avec lui, périrent deux autres illustres fils du pays, Albert Fayama (frère d'Eugène Katouka) et le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Berberati, Prosper Kangala. Ce dernier avait fait le voyage à la demande de Barthélémy Boganda pour se présenter aux élections législatives d'avril de la même année. L'on comptait aussi parmi les victimes, les quatre membres d'équipage (le pilote, le co-pilote et deux mécaniciens).

A l'annonce de la mort de Barthélémy Boganda, le pays tout entier était sous le choc. Il y avait des scènes d'hystérie partout. Des hommes et des femmes, jeunes et vieux, les visages marqués par le chagrin, venaient de tous les coins du pays par convois, et formaient de colonnes humaines qui défilaient dans un silence religieux devant les sept cercueils exposés sur le parvis de la Cathédrale Notre Dame de Bangui.

Dans l'esprit de nombreux Centrafricains, Boganda était un mythe. Et les mythes ne meurent jamais. A tel point que des histoires invraisemblables circulaient sans cesse à son sujet. D'aucuns disaient qu'il ressusciterait au bout de huit jours. D'autres affirmaient l'avoir vu à tel ou tel autre endroit. Ces histoires, si elles frisaient quelque peu le surréalisme, révélaient toutefois le refus de démythifier l'homme dont le charisme est resté vivace dans les mémoires jusqu'à nos jours.

Après ce douloureux événement, l'épouse de Boganda, Michelle Jourdain rentra en France avec leurs trois enfants, Agnès, Bertrand et Catherine nés respectivement en 1950, 1952 et 1956. Boganda avait choisi pour ses enfants, des prénoms par lettres alphabétiques, en commençant par l'aînée, Alphonsine Marie, née en 1949 d'une mère oubanguienne, Marceline Remandazou, originaire de Grimari dans la Ouaka. En raison de l'hostilité que lui vouait sa belle-mère Michelle, elle a vécu cachée auprès de ses oncles à Bambari. Puis en 1962 en classe de CM2, elle fut recueillie par le président David Dacko et confiée à son oncle paternel, Norbert Yangongo, chez qui elle a grandi avec ses cousins germains Sylvestre et Barthélémy. Après un passage dans l'administration centrafricaine notamment au ministère des Affaires Sociales puis à l'Assemblée nationale (elle fut députée du 3ème Arrondissement de 1998 à 2003), Alphonsine vit aujourd'hui en France où elle anime des journées de rencontre et de réflexion sur son père, Barthélémy Boganda.

La deuxième fille de Boganda, Agnès Wolotegba, vit également en France. Elle a écrit un livre, Ramandji (du nom d'un quartier de Bangui), dans lequel elle retrace ses racines et son enfance en Centrafrique. On y trouve aussi des récits et textes des discours de Barthélémy Boganda.

Par ailleurs, dans un entretien à RFI, elle a longuement évoqué la mémoire de son père. Un document historique de 46 minutes consacré aux souvenirs et anecdotes sur Barthélémy Boganda, fondateur de la République centrafricaine.

Le garçon, Bertrand Soualakpé (la panthère du ciel en ngbaka), quant à lui ressortissant de la prestigieuse école militaire de Saint Cyr, fut chef de bataillon dans l'Armée française. Il épousa Hélène Stenfort dont il eut un enfant, Damien. Le 19 septembre 1989 il mit fin à ses jours dans des circonstances troublantes, à l'âge de 37 ans. Aujourd'hui sa veuve Hélène continue de perpétuer la mémoire de son mari et de son illustre beau-père et de soutenir avec leur fils Damien, la cause centrafricaine à travers une association, dénommée Fraternité

Boganda, axée sur les cinq verbes du MESAN : *Instruire, Nourrir, Loger, Soigner, Vêtir*, chers à Boganda.

La dernière fille, Catherine, aujourd'hui âgée de 69 ans, est moins visible. On sait seulement qu'elle était professeur de musique et donnait souvent des récitals de piano à Paris. Leur mère, veuve Michelle Jourdain mourut en 1994 en emportant le secret non élucidé des circonstances exactes de la mort de son époux.

Pour la France, la mort de Boganda, est un attentat français sous faux drapeau. L'énigme de la disparition du prophète foudroyé reste toujours entière. Le rapport d'enquête sur l'accident du Nord Atlas à bord duquel Boganda aurait trouvé la mort est désormais accessible et consultable depuis 1989, aux Archives nationales de France à Fontainebleau.

Mais il n'y est officiellement question que d'un banal accident aérien. Un dossier volontairement enterré par la France depuis 1959, au point même que jusqu'à ce jour, il est interdit aux dirigeants centrafricains d'oser braver cet interdit en tentant d'ouvrir une enquête par eux-mêmes. Au risque d'une destitution immédiate.

Ce dimanche 29 mars 1959, tous les membres du Gouvernement centrafricain sont au petit aérodrome de Bangui, dans l'attente de l'atterrissage du "Nord-Atlas" de la compagnie UAT, avec à son bord, le Président du Conseil Barthélémy Boganda, parti à Berberati pour une campagne pour les élections législatives locales. Ils attendront longtemps.

En fin de soirée, le Gouverneur Paul Bordier annonce que des villageois de la Lobaye auraient découvert les débris d'un avion, non loin de la ville de Boda, et qui serait celui dans lequel Barthélemy Boganda avait pris place. Mais c'est de Brazzaville que surviendra la surprenante nouvelle. Un Communiqué radio militaire intercepté dira ceci :

"Ici René Balaleck qui vous parle de Brazzaville, la disparition brutale du Nord-atlas de l'UAT dans lequel avait pris place Monsieur Barthélémy Boganda, Président du Conseil de la République Centrafricaine, provoque à Brazzaville et à Bangui une émotion considérable. [...] Au prix de mille difficultés l'épave d'un avion repéré hier soir, signalait que cette épave était celle d'un DC3 accidenté il y'a une douzaine d'heures, [...] le nord atlas disparu avait quitté Berberati situé à 320 kilomètres à l'Ouest de Bangui hier après-midi vers 15 heures 35 locale, 14 minutes après son départ il avait envoyé un message radio signalant qu'il arriverait vers 17 heures, heure locale. [...] Ce cargo assurant une liaison régulière entre Berberati et Bangui a disparu."

En France, le journal l'EXPRESS sème le trouble, en narrant les événements, et en niant la thèse officielle de l'accident, comme quoi le corps déchiqueté de Barthélemy Boganda aurait été découvert dans les décombres de l'avion.

A Bangui, le gouverneur français sur ordre de Paris, bloque tous les exemplaires de l'EXPRESS et autres journaux faisant part de l'affaire.

Au moins deux certitudes liées :

1- Le Nord-Atlas a mystérieusement disparu entre Berbérati et Boda en Lobaye.

2- Le tombeau de Boganda est vide. Il suffit de l'ouvrir pour s'en rendre compte.

La théorie du complot ? Pour Bengué Baussin, Barthélémy Boganda ne serait pas mort le 29 mars 1959, mais déporté dans une prison française aux Antilles, où il y serait resté incarcéré jusqu'à sa mort en 1986. Selon cet homme, c'était le roi du Maroc de l'époque, Hassan II qui en aurait fait la révélation au président André Kolingba lors d'une visite à Rabat. Raison pour laquelle il avait suspendu la commémoration de la mort de Boganda.

Boganda mort en déportation ? Nous n'en avons aucune preuve formelle, mais de fortes présomptions.

Une certitude encore : Barthélémy Boganda n'est jamais mort dans ce nord-atlas. A l'époque, la France ne s'embarrassait pas d'éliminer physiquement des leaders Africains s'opposant à sa politique coloniale, à l'exemple du camerounais Félix Moumié empoisonné par le SDECE (l'ancêtre de la DGSE, le service espion français) en Suisse, comme le raconte abondamment dans un de ses livres mémoires le général AUSSARES. Une cinquantaine de Malgaches, qui avaient osé dans les années 1950, protester contre la présence française sur leurs terres, furent mis dans un avion, et jetés du ciel vivants dans le vide.

### **Références bibliographiques**

**Amaye M.**, 1985. *Les missions catholiques et la formation de l'élite administrative et politique de l'Oubangui-Chari de 1920 à 1958*, Université d'Aix-en Provence, 2 vol., 876 (thèse de 3<sup>ème</sup> cycle)

**Bissengué V.**, 2018, Indo, *Barthelemy Boganda Héritage et Vision*, Harmattan, 197 p.

**Gomina Pampali L.**, 2000. *Le député Barthelemy Boganda et la conscience nationale*, Bangui.

**Gouga III J.C.**, 2013. *Barthelemy Boganda, sa pensée et son combat politique*, UCACA, Yaoundé,.

**Goumba A.,** *Les Mémoires et les réflexions politiques du résistant anticolonial, démocrate et militant panafricanisme*, 2 vol., Paris, Ccinia, 2006-2009.

**Guimali Nsakala Mireille,** 2002, *Barthelemy Boganda l'homme de l'Union aéfienne*, Université de Paris VIII, coll. « thèse de doctorat », 623 p.

**Kpamo D.,** 2013, *La christianisation et les débuts du nationalisme en Oubangui-Chari de 1920 à 1960*, Publibook des Ecrivains, 180 p.

**Mazangué A.C.,** 1987. *Les trois campagnes législatives de Barthelemy Boganda à l'Assemblée Nationale Française, 1946, 1951, 1956.* Université de Bangui, coll. « Mémoire/Maîtrise d'Histoire ».

**N'dimina Mougala A.D.,** 1995, *Barthelemy Boganda ou l'émancipation politique de la République Centrafricaine et le grand dessein géopolitique de l'Afrique Centrale*, Université de Nantes, coll. « thèse pour le doctorat/Sciences politique », 472 p.

**Ngapeoko O.T.,** 2002. *Boganda et le MESAN face aux autres partis politiques en Oubangui-Chari (1946-1959)*, Université de Bangui, coll. « Mémoire/Maîtrise d'Histoire ».

**Siango Benoît Basile,** 2004, *Barthelemy Boganda : premier Pretre oubanguien, fondateur de la République Centrafricaine*, Pierrefite-sur-Seine, Bajag-Méri, 158 p.

**Simiti B.,** 2005. *La décolonisation de l'Afrique noire francophone, suivie de l'Oubangui-Chari avec Barthelemy Boganda*, Université de Bangui.